



Séance du 24 juin 2025

MAIRIE de SAINT-CANNAT

13760

Effectif du Conseil municipal :

En exercice : 29	Présents : 17	Représentés : 11
------------------	---------------	------------------

N°2025-058	DM N°1 sur le budget principal 2025	Acte rendu exécutoire après envoi en Sous-préfecture le : 30 JUIN 2025 Publié le : 30 JUIN 2025
------------	-------------------------------------	---

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juin à dix-huit heures et trente minutes, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de SAINT-CANNAT, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire le dix-huit juin deux mille vingt-cinq conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la Présidence de Joël LEVI-VALENSI, Maire.

PRESENTS : J. LEVI VALENSI, D. CAMHI, Y. FALCHI, L. MAURIZIO, J.P. VENTURINI, D. BARBIER, G. SORBA, A.L. FALQUERO, J.M. ARNAUD, M. GUILLET, D. JARNIGON, S. BOURAS, M. RIBES, V. PELLISSIER, M. CUTILLO, G. BESSE, C. BARRIERE.

EXCUSES : J. GERARD représenté par J. LEVI-VALENSI, D. PETIT représenté par Y. FALCHI, M. CATELIN représentée par J.P. VENTURINI, S. BOULINGUEZ représentée par J.M. ARNAUD, A. RUBIOLO représentée par M. GUILLET, C. FREMY représentée par D. BARBIER, M. SOONEKINDT représenté par A.L. FALQUERO, P. BUISSON BAUMELOU représenté par G. SORBA, C. MARTIN, M.L. VOLAND représentée par D. CAMHI, S. ROCHEZ représentée par G. BESSE, J. PRUNARET représenté par C. BARRIERE.

Secrétaire de séance : G. SORBA

- Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1612-2 et suivants et L.2121-29,
- Vu le décret n°2012-1246 en date du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
- Vu la délibération n°2024-026 approuvant le budget principal 2024 de la commune,
- Vu le règlement budgétaire et financier de la commune, adopté en date du 20 mars 2023 par la délibération n°2023-014,
- Considérant la délibération n°2025-036 adoptant le budget principal 2025 de la Commune.

Afin de payer le solde d'une facture de travaux de réseau d'eau et d'assainissement (marché n°2017DG10) opération pour compte de tiers, il y a lieu de créditer les articles 45103 en dépense et 45203 en recette d'un même montant : 4.514,78 €. Les opérations pour compte de tiers étant équilibrées de fait.

13091 Code INSEE	MAIRIE ST CANNAT ST-CANNAT BUDGET COMMUNAL	DM n°1 2025
---------------------	---	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal
DECISION MODIFICATIVE 01

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-458103-731 : AEP + EU Liaison La Pile Village	0.00 €	4 514.78 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 458103 : AEP + EU Liaison La Pile Village	0.00 €	4 514.78 €	0.00 €	0.00 €
R-458203-731 : AEP + EU Liaison La Pile Village	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 514.78 €
TOTAL R 458203 : AEP + EU Liaison La Pile Village	0.00 €	0.00 €	0.00 €	4 514.78 €
Total INVESTISSEMENT	0.00 €	4 514.78 €	0.00 €	4 514.78 €
Total Général		4 514.78 €		4 514.78 €

Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE** :

- De valider la délibération modificative budgétaire n°1 sur le budget principal 2025, tel que présenté dans l'extrait de la maquette budgétaire ci-dessus.

La présente **délibération** peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Marseille ou sur l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Délibéré à Saint-Cannat les jours, mois et an que dessus,
Ont signé au registre les membres présents,
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance
Guillaume SORBA




le Maire
Joël LEVI-VALENSI



Acte à classer

2025-058

1 En préparation 2 En attente retour
Préfecture 3 > AR reçu < 4 Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-06-30T12-06-49.00 (MI262208037)

Identifiant unique de l'acte : 013-211300918-20250624-2025-058-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : DM N.1 sur le budget principal 2025

Date de décision : 24/06/2025



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetaires

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [2025-058 DM N.1 sur le budget principal 2025.PDF](#) Multicanal : Non

Pièces jointes :

[DOCBUDG-21130091800011-013103-DM1-2025-26062025000000.XML](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet

[Pages signatures.PDF](#)

Type PJ : 21_DA - Décision arrêtant le projet



[Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 30/06/25 à 12:06

Date 30/06/25 à 12:06

Date 30/06/25 à 12:15

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)

Par [ELSENHEIMER Sophie](#)

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0 ²⁹
Nombre de membres présents : 0 ¹⁷
Nombre de suffrages exprimés : 0 ²⁸

VOTES :
Pour : 0 ²⁸
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation : ^{28/06/2025}

Présenté par Le Maire (1),
A Saint-Cannat, le ^{24/06/2025}



Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session
A Saint-Cannat, le ^{24/06/2025}
Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le ^{30/06/2025}, et de la publication le ^{24/06/2025} A Saint-Cannat, le ^{24/06/2025}

- (1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».
- (2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



MAIRIE DE SAINT-CANNAT
DES EMPLOYES MUNICIPAUX
AMICALS